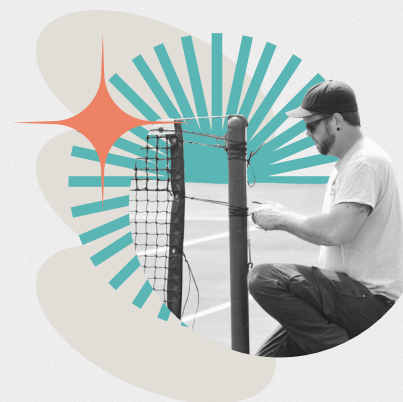


Journaliers à l'entretien des parcs, des espaces verts et des plateaux sportifs •

Située à proximité du lac Saint-François et desservant une population d'environ 6 000 habitants, la municipalité des Coteaux est reconnue pour sa qualité de vie familiale, ses espaces verts et son positionnement riverain enviable. L'autoroute 20 qui traverse la municipalité donne accès rapidement à la grande région de Montréal du côté est ou à la province voisine de l'Ontario, en direction ouest.

Sommaire du poste

Sous l'autorité du directeur du service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, le titulaire du poste effectue diverses tâches d'entretien de bâtiments, de terrains et d'équipements selon les demandes du contremaître permettant d'optimiser l'efficacité opérationnelle de son service. Ce poste requiert des compétences en entretien, en réparation et en aménagement paysager, ainsi qu'une attitude positive et un souci du détail pour garantir la satisfaction des citoyens.



Sommaire des tâches ✨

- Nettoyage et entretien mineur des installations et des bâtiments de la Municipalité
- Nettoyage et entretien des parcs et espaces verts et de son mobilier
- Entretien des aménagements paysagers
- Entretien des clôtures, aires de jeu et enseignes
- Ouverture et fermeture des jeux d'eau, des chalets et des terrains sportifs
- Entretien des équipements sportifs et de plein air
- Préparation des terrains pour les utilisateurs (filet, lignage, surfaçage, etc.,)
- Tonte de gazon et coupe bordure
- Effectue le transport de matériels
- Achève les rapports journaliers demandés par son supérieur
- Toutes autres tâches connexes demandées par son supérieur

Exigences ✨

- Formation de niveau de 5e secondaire complété
- Permis de conduire classe 5
- Compétences en aménagement paysager (un atout)
- Aimer travailler à l'extérieur (toutes conditions climatiques)

Compétences recherchées ✨

- Respectueux
- Souci du détail
- Autonomie
- Sens de l'initiative
- Aptitude physique

Poste temporaire à temps plein — De mai à octobre

AVANTAGES DE TRAVAILLER AVEC NOUS :

Les conditions de travail sont régies par la convention collective en vigueur.

Salaire au 1er échelon établi à 23,86 \$/h

40 heures semaines, de 7 h à 16 h 45, sur 4 jours et demi selon l'une des deux horaires suivants :

- Lundi au vendredi
- Mercredi au dimanche



Les personnes intéressées peuvent faire parvenir leur curriculum vitae à :

Municipalité des Coteaux / Service des loisirs
65, route 338, Les Coteaux (Québec) J7X 1A2

Par courriel : reception@les-coteaux.qc.ca

Le tout doit être acheminé au plus tard le 7 mars 2025

Nous remercions d'avance les postulant.e.s pour leur intérêt, nous communiquerons uniquement avec les candidat.e.s retenu.e.s.